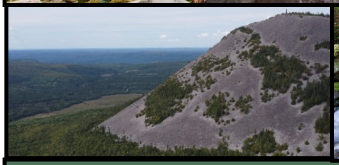
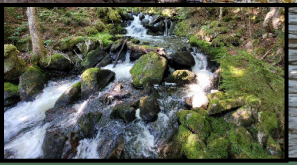
ACADIAN Outdoors

Guide des loisirs de plein air du Nouveau-Brunswick 2026









À nous de nourrir et de soutenir,
À vous d'explorer et d'apprécier!



Visitez la forêt du N-B d'Acadian Timber

Les terres boisées d'Acadian Timber dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick couvrent environ 761 000 acres de la région forestière acadienne. Il y a 65 lacs sur la propriété et de nombreuses rivières et ruisseaux. Nos terres sont un don généreux de la nature qui a un patrimoine culturel aussi profond que les lacs et aussi long que les rivières.

Ces terres forestières sont essentielles à l'économie et au mode de vie de la région, car elles sont utilisées pour la production de bois d'œuvre depuis plus d'un siècle et continuent de fournir du bois aux scieries, aux usines de pâte à papier et aux autres utilisateurs de la région.

Acadian demeure engagé envers la préservation et la protection des ressources forestières, y compris les arbres, la faune et l'eau, afin de s'assurer que l'environnement naturel continue de subvenir aux besoins des générations actuelles et futures.

Acadian démontre son engagement envers la foresterie durable en maintenant sa pratique conformément au programme Sustainable Forestry Initiative (SFI). Les exploitations forestières d'Acadian sont certifiées par la norme du programme SFI depuis 2000.

SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE
SFI-00013

Acadian accueille tous les visiteurs dans nos boisés pour profiter du plein air avec la famille et les amis toute l'année. Acadian a des emplacements de pique-et de camping avec des toilettes extérieures, des sentiers récréatifs, des lacs pour le bateau et le poisson, et des terres pour la randonnée et la chasse.

Avant de visiter nos magnifiques terres, planifiez votre voyage en lisant notre guide pour en apprendre davantage sur les politiques acadiennes et ce que nous avons à offrir à nos communautés pour les loisirs de plein air.

ACADIAN Outdoors

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ACADIAN TIMBER

Nous accueillons les visiteurs dans notre forêt et nous nous engageons également à assurer la sécurité de nos biens. Notre propriété est sécurisée par un système de barrières automatisées. Nous nous engageons à fournir un accès à notre propriété pour les loisirs ; cependant, de temps en temps, certaines zones peuvent être inaccessibles.

Toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre, chaque invité des boisés d'Acadian Timber au Nouveau-Brunswick doit avoir un laissez-passer d'utilisation des terres et une pièce d'identité avec photo en main lors de sa visite. Si notre personnel de patrouille ne peut pas vérifier un laissez-passer d'utilisation des terres, le visiteur non autorisé sera invité à quitter notre propriété immédiatement.

Le personnel de patrouille est sur la forêt Acadian pour votre sécurité et pour vous aider si vous avez besoin d'aide. Des contrôles de passe réguliers sont effectués par notre personnel dans lequel la sécurité peut vous demander de vérifier votre identité. Le personnel de sécurité est également autorisé à : escorter les personnes hors de la propriété lorsque les règlements ne sont pas respectés, vérifier les limites de prises fauniques d'un chasseur et le poisson d'un pêcheur pour connaître la limite et la taille

REMARQUE : Le personnel de patrouille affichera un feu clignotant vert lorsqu'il arrêtera un véhicule, mais les véhicules doivent être prêts à être

<table>
<tr><th colspan="2">OÙ ACHETER VOTRE LAISSEZ-PASSER</th></tr>
<tr><td>Région d'Edmundston</td><td>Région de Plaster Rock</td></tr>
<tr><td>ProNature – Edmundston
15G Mowin Street
Edmundston, NB (506) 735-8292</td><td>Midtown Grocery
245 Main Street
Plaster Rock, NB (506) 356-7124</td></tr>
<tr><td>Épicerie Chez T-Marc
897 Victoria Street
Edmundston, NB (506) 737-8084</td><td>Riley Brook General Store
3375 Route 385
Riley Brook, NB (506) 356-2545</td></tr>
<tr><td>Région de Grand-Sault</td><td rowspan="2">Arthurette General Store
1540 Route 109
Red Rapids, NB (506) 273-2322</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Dave's Mini Market
466 Broadway Blvd.
Grand Falls, NB (506) 473-5567</td></tr>
<tr><td>Région de Saint-Quentin</td></tr>
<tr><td>ProNature – Grand Falls
89 Powers Street
Grand Falls, NB (506) 475-9955</td><td>Saint-Quentin Checkpoint
5687 Route 17
Saint-Quentin, NB (506) 235-3528</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dirigé vous a notre site web: acadiantimber.com/NB</td></tr>
</table>

ACADIAN Outdoors

Laissez-Passer

Chaque visiteur doit acquérir un laissez-passer d'utilisation du territoire pour accéder aux forêt Acadian.

TYPE DE LAISSEZ-PASSER	Public Général 1 jan au 31 août	Personnes âgées 65+ Enfants 16-19 1 jan au 31 août	Public Général 1 sep au 31 déc	Personnes âgée 65+ Enfants 16-19 1 sep au 31 déc
Individuel (1 jour)	$13	$13	$24	$24
Individuel (3 jours)	$32	$3	$58	$56
Saison partielle	$71	$61	$84	$76
Saison	$107	$97	$107	$94
Conjugal	$164	$164	$164	$159
NOTE:	Tous les prix sont en dollars canadiens et incluent la TVH			

Les enfants âgés de 15 ans ou moins peuvent accéder gratuitement à nos forêts s'ils sont accompagnés d'un adulte muni d'un laissez-passer d'utilisation des terres valide et d'une pièce d'identité avec photo pour eux-mêmes et leurs enfants.

Un laissez-passer d'invalidité peut être délivré si une personne a besoin d'aide à la mobilité, c'est-à-dire un fauteuil roulant, des béquilles permanentes, etc. Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, veuillez composer le (506) 356-4100, poste 4105, ou envoyer un courriel à cstacey@acadiantimber.com.

Les visiteurs munis d'un laissez-passer d'utilisation du sol doivent respecter davantage nos règles de propriété en :

- Ne pas prêter de clés à une autre partie ou laisser les portes verrouillées non sécurisées
- Ne pas laisser entrer les autres sans utilisation des terres passer par une porte, ou par
- Amener une autre personne qui n'a pas de laissez-passer sur notre terre.

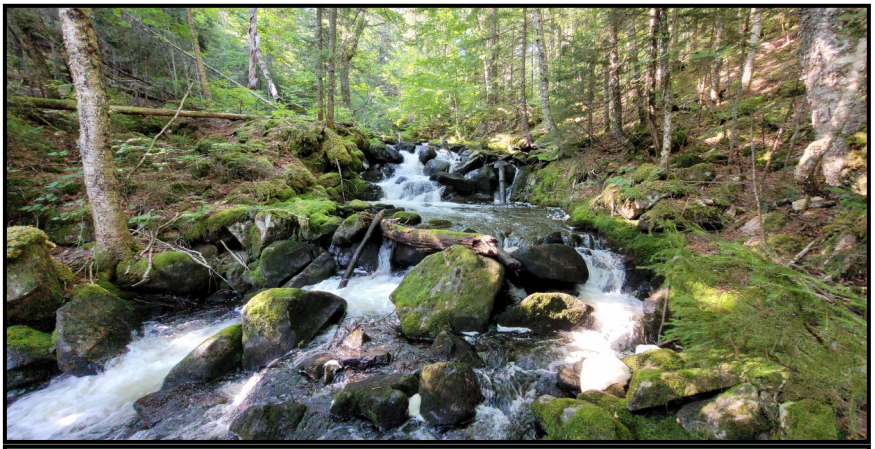
Les visiteurs sont en infraction s'ils accèdent à notre propriété en détruisant ou en modifiant les barrages routiers, les barrières, les serrures ou toute structure destinée à restreindre la circulation, y compris l'altération des barrières.

Si un visiteur endommage la propriété acadienne, y compris le bois lui-même, la machinerie, l'équipement et/ou les structures, il commet un acte de vol et de vandalisme. De plus, aucun visiteur ne devrait harceler le personnel, les employés ou les entrepreneurs de la Patrouille forestière Acadian.

Poste de contrôle et cédule d'accès

Tous les points de contrôle gardés ou portes automatiques sont ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf le 1er janvier et le 25 décembre. Pour accéder à la forêt d'Acadian Timber, vous devez passer par nos points de contrôle qui sont généralement l'un des suivants :

- Barrière automatisée : à ces points d'entrée, vous devez vous présenter à la fenêtre du point de contrôle ou devant la caméra pour être identifié et fournir les informations de votre laissez-passer
- Barrière en acier : l'entrée se fait uniquement par clé autorisée ou les utilisateurs de VTT munis d'un laissez-passer d'utilisation du sol peuvent entrer sur le sentier de contournement désigné pour VTT.



Poste de contrôle et des portes

Les points de contrôle dotés de personnel et les portes automatisées sont énumérés ci-dessous :

Tobique Ouest	Tobique Est
Poste de contrôle Saint-Quentin	Point de contrôle Renous
Point de contrôle Nictau	Point de contrôle East Brook
Point de contrôle Burma	Point de contrôle O'Dell
Point de contrôle Sisson Brook	Point de contrôle Bald Peak
Point de contrôle North View	

Procédures de sécurité pour tous les visiteurs

Toutes les lois et tous les règlements provinciaux et fédéraux s'appliquent aux boisés d'Acadian Timber et tous les règlements provinciaux et fédéraux en matière de chasse, de pêche et de véhicules doivent être respectés. Pour votre sécurité et pour l'amélioration des boisés, Acadian Timber applique également les politiques supplémentaires suivantes :

Conduite sécuritaire

Plusieurs accidents graves se produisent chaque année sur les routes forestières et beaucoup peuvent être mortels. Ces accidents sont causés par des actes dangereux et pour dissuader ces incidents, Acadian Timber applique les règlements généraux sur le transport, y compris les politiques de notre entreprise sur tous les véhicules afin d'assurer la sécurité de tous.

Ne dépassez pas les limites de vitesse affichées et, lorsqu'il n'y a pas de panneaux, la vitesse maximale sur les routes principales est de 80 km/h, sur les routes secondaires est de 60 km/h et sur les routes d'exploitation est de 30 km/h.

Évitez de vous arrêter sur les routes principales et les ponts et ne bloquez aucune route. Réduire la vitesse en fonction des conditions routières (poussiéreuses, glissantes) et céder le passage à tous les camions forestiers ou autres équipements forestiers. Les phares des véhicules devraient toujours être allumés et les ceintures de sécurité portées par tous les occupants.

Faites preuve d'une extrême prudence lorsque vous dépassez de l'équipement lourd travaillant sur le bord de la route. Reculez de 30 mètres et ne passez pas tant que les machines forestières ne se sont pas déplacées sur le côté de la route, que la flèche ou l'accessoire n'a pas été abaissée au sol et que l'opérateur ne vous a pas donné le signal d'avancer - continuez toujours avec prudence.

Ordures et déversement

Ne laissez rien derrière vous en emballant vos ordures et en vous débarrassant de vos propriétés acadiennes.

Feu de camp et sécurité-incendie

Acadian Timber peut interdire l'accès ou demander aux visiteurs de quitter les lieux pendant les périodes de risque élevé d'incendie. Faites preuve de bon sens et aidez Acadian Timber dans ses efforts de prévention des incendies en éliminant les cigarettes, les cigares et autres matières dangereuses de manière responsable.

Les feux de camp ne sont autorisés que dans les zones désignées utilisant nos anneaux de feu en acier et pendant les périodes de combustion ouvertes. Veuillez brûler du bois de chauffage ou du papier. Les arbres abattus et morts dans nos forêts peuvent également être utilisés comme bois de chauffage.

Activités récréatives

Acadian Timber a beaucoup à offrir à tout sportif de plein air toute l'année. De la pêche et de la chasse au pique-nique et au camping, il y a beaucoup à faire avec la famille et les amis. Nos sites de pique-nique sont ouverts toute l'année et peuvent être trouvés ici:

Région Plaster Rock		**Région Rivière-Verte**
Green Bridge	Sisson Dam	Watson
Lacs Ogilvie	Lac Trousers	Premier lac
Lac Riley	Pointe-a-Méline	Troisième lac
Burntland Brook	Twin Bridges	
Longley	Lac Beaver	
Gulquac River	Campbell River	



Les permis de taille sont disponibles à compter du 1er octobre de chaque année pour 200 $ TVH incluse. Chaque personne qui achète un permis de déversement doit également avoir, au moins, un laissez-passer d'utilisation des terres de demi-saison pour accéder aux boisés acadiens. Le pourboire commence chaque année le 27 octobre et nos permis de taille peuvent être achetés auprès de:

- Riley Brook General Store
- Midtown Grocery
- Saint-Quentin Checkpoint

Aucune autre coupe ou coupe d'arbres vivants n'est permise sur les boisés acadiens.

Pêche, réserves de lac et baux

Il y a de nombreuses possibilités de pêche dans nos lacs et de nombreuses rivières et ruisseaux. L'Acadian a désigné certains de ses lacs comme des lacs ouverts, familiaux ou réservés. Tout lac qui ne figure pas dans ces tableaux est fermé pour la pêche et l'appâtage vivant est interdit.

Les pêcheurs à la ligne doivent se conformer aux règlements de pêche du ministère des Ressources naturelles et du Développement énergétique du Nouveau-Brunswick et avoir des permis de pêche appropriés en main pendant qu'ils pêchent.

Lacs Ouverts					
Lac	Frais (incl HST)	Max pêcheurs par jour	Max. # Truite/ pêcheurs	Taille minimale de la truite	Moteur autorisé
First Lake	Gratuit	Ouvert	NB Limit	NB Limit	Oui
Third Lake	Gratuit	Ouvert	NB Limit	NB Limit	Oui
Twin Lakes	Gratuit	Ouvert	NB Limit	NB Limit	Oui
Sisson Lake	Gratuit	Ouvert	NB Limit	NB Limit	Oui
Trousers Lake	Gratuit	Ouvert	NB Limit	NB Limit	Oui
NOTE:	Aucune réservation n'est nécessaire pour les lacs ouverts				



Lacs familiaux					
Lac	Frais (incl TVH)	Max pêcheurs par jour	Max. # Truite/ pêcheurs	Taille minimale de la truite	Moteur autorisé
Riley Lake	Gratuit	4	2	10"	Électrique seulement
Merrithew Lake	Gratuit	4	2	10"	Électrique seulement
Indian Lake	Gratuit	4	2	10"	Électrique seulement
Yellow Lake	Gratuit	4	2	10"	Électrique seulement
Ogilvie Lake	Gratuit	4	2	10"	Électrique seulement
NOTE:	Réservations requises pour tous les Lacs familiaux				



Nettoyez tout l'équipement de pêche pour aider à protéger nos espèces indigènes!

Les espèces envahissantes sont des plantes ou des animaux qui ne sont pas indigènes à notre région. Lorsqu'ils sont introduits dans un nouveau paysage qui n'a peut-être pas de contrôles naturels, ils se propagent et évient les plantes et les animaux indigènes. Ils sont considérés comme une menace sérieuse et importante pour la biodiversité. Veuillez prévenir le movement des espèces envahissantes en vérifiant et en retirant toute la matière des engins qui ont touché l'eau, en nettoyant tous les articles d'engin et, si le nettoyage n'est pas pratique, en séchant complètement les articles d'engins pendant 48 heures avant de les utiliser dans d'autres eaux.

Lacs réservés					
Lac	Frais (incl TVH)	Max pêcheurs par jour	Max. # Truite/ pêcheurs	Taille minimale de la truite	Moteur autorisé
Gulquac Lake	$50	2 parties	NB Limit	NB Limit	Électrique seulement
Britt Brook Lake	$50	2 parties	NB Limit	NB Limit	Électrique seulement
NOTE:	Réservations requises pour les lacs Gulquac et Britt Brook				

Réservez vos réservations pour le lac en visitant Acadian Timber en ligne à : https://www.acadiantimber.com/NB/

Acadian Timber offre également des baux annuels pour les lacs, mais il est sur la base du premier arrivé, premier servi. Pour de plus amples renseignements sur le programme de location, veuillez communiquer avec Chris Stacey au (506) 356-4595, cstacey@acadiantimber.com.

ACADIAN Outdoors

Chasse et piégeage

Les boisés d'Acadian Timber sont riches en faune et sont ouverts à la chasse et au piégeage. L'appâtage des ours est autorisé avec un contrat de location d'appâtage signé. Les chasseurs doivent respecter les règlements de chasse du ministère des Ressources naturelles et du Développement énergétique du Nouveau-Brunswick et avoir un permis valide en main. Les Acadiens se réservent le droit d'afficher des panneaux de restriction de chasse là où les activités de l'entreprise se poursuivent.

L'utilisation d'abris de chasse et les miradors sont autorisés à être utilisés sur Acadian Timber Freehold, mais sont assujettis aux exigences suivantes :

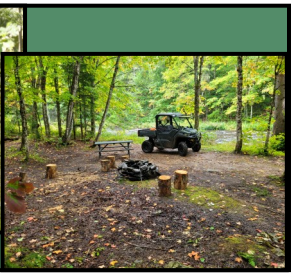
1. Les d'abris de chasses et les miradors doivent être portatifs
2. L'emplacement ou l'utilisation les d'abris de chasses et les miradors ne doit pas causer de dommages à un arbre
3. Les d'abris de chasses et les miradors ne doivent pas être construits avec des matériaux de construction communs (c.-à-d. bois, toiture en acier, clous, vis, etc.)
4. Tous les d'abris de chasses et les miradors doivent être conçus et fabriqués en usine dans le but spécifique de la chasse
5. Tous les d'abris de chasses et les miradors, y compris tout le matériel personnel qui l'accompagne, doivent être enlevés au plus loin le 1er décembre de chaque année

Véhicules tout-terrain

Les véhicules tout-terrain ne sont pas autorisés à circuler sur les routes principales suivantes du lundi au vendredi : chemin East Brook, chemin Trousers Lake, chemin Stewart Lake, chemin West Tobique, chemin Little Tobique, chemin Sisson Dam, chemin Bald Peak/Hutchison Gap.

- Les véhicules tout-terrain doivent rester dans un seul fichier
- Le casque doit être porté en tout temps
- Tous les visiteurs doivent se présenter aux portes automatisées
- Tous les visiteurs doivent s'arrêter à la demande du personnel du Bois acadien





Location de camping

Acadian Timber offre 15 campings avec des locations flexibles toute la saison. Les emplacements de camping sont tous équipés de tables, de bagues de feu en acier et de toilettes extérieures.

Afin d'assurer votre sécurité et de protéger nos opérations industrielles, le camping n'est autorisé que dans les sites désignés dans les régions de Tobique et de Green River. Pour vous aider à choisir un site, des cartes de localisation de camping sont disponibles en ligne: www.acadiantimber.com/NB/

Les campeurs sont tenus d'acheter un laissez-passer de camping auprès d'Acadian Timber à www.acadiantimber.com/NB/. Tous les laissez-passer de camping sont valides jusqu'à 11h00 le dernier jour de votre visite. Tous les dépassements de temps seront invités à retirer leur équipement de camping et à quitter nos forêts immédiatement.

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de location de camp sur Acadian Timber Freehold, veuillez adresser vos questions au (506) 501-3785 ou à leases@acadiantimber.com.

Frais de location de camping	
Camping Laissez-passer (1 nuit)	$23
Camping Laissez-passer (1 semaine)	$113
Camping Laissez-passer (saison) **Le 1 juin 2026—30 avril 2027*	$818

Camp Leasing

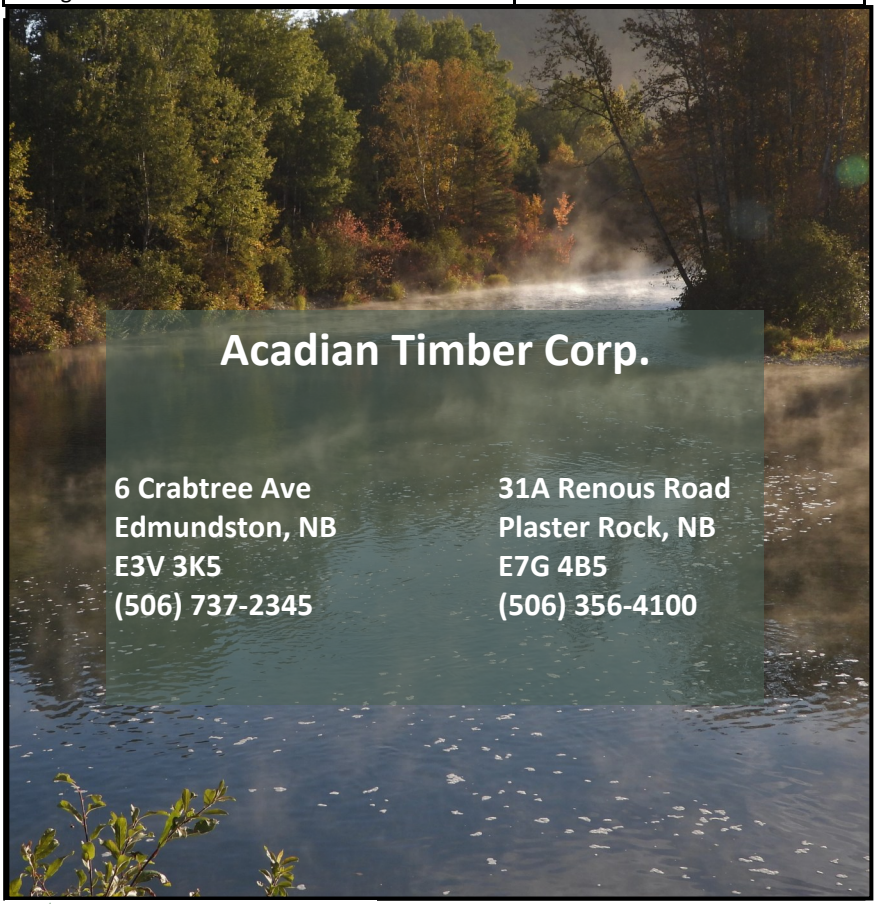
Acadian Timber offre des possibilités de location de camp à divers endroits sur la propriété Freehold dans les régions de Green River et de Tobique. Si vous cherchez un endroit pour construire un camp ou un chalet, s'il vous plaît visitez www.acadiantimber.com/NB/Leases pour plus d'informations. Veuillez adresser vos questions au (506) 501-3785 ou à leases@acadiantimber.com.



Coordonnées et rapports

En tant qu'invité de nos boisés, vous faites partie de l'équipe de notre Acadian Timber pour protéger les ressources halieutiques et fauniques ainsi que les installations forestières et récréatives en signalant les activités nuisibles et illégales.

Contact	Numéro de téléphone
Point de contrôle/sécurité de Saint-Quentin	1-506-235-3528
Bureau de Plaster Rock d'Acadian Timber	1-506-356-4100
Bureau d'AcaAcadian Timber à Edmundston	1-506-737-2345
Ressources naturelles et développement énergétique	1-506-453-3826
Des actes de vol et de vandalisme	1-800-222-TIPS (8477)
Mauvaises pratiques forestières	1-800-631-3657
D'urgence	911



ACADIAN Outdoors